

ASSEMBLÉE NATIONALE

31 janvier 2024

RELANCER L'ORGANISATION DES CLASSES DE DÉCOUVERTE - (N° 1931)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 47

présenté par
Mme Bonnivard

ARTICLE PREMIER

À la première phrase de l'alinéa 3, substituer au mot :

« trois »

le mot :

« deux ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Par cohérence avec les modifications proposées à l'article 2, cet amendement propose d'ouvrir l'attribution de l'aide prévue à l'article 1^{er} pour les voyages scolaires d'au moins deux nuitées - et non plus trois, comme le prévoit le texte issu de la commission.